

Yvan BARAT¹
Alain VALAIS²
Paul VAN OSSEL³

UN ENSEMBLE DE CÉRAMIQUE DU V^e SIÈCLE APRÈS J.-C. À HERBLAY (Val-d'Oise)

La connaissance des céramiques du V^e s. apr. J.-C. dans le nord de la Gaule demeure un des enjeux principaux de la recherche archéologique, malgré les progrès déterminants réalisés ces dernières années, entre autres avec les travaux de D. Bayard et de W. Dijkman. Dans cette optique, la possibilité de disposer d'ensembles cohérents, pouvant servir de jalon et de référence, présente un intérêt particulier.

Le site d'Herblay (Gaillon-le-Bas), fouillé tout récemment, a fourni un de ces ensembles. L'étude de la céramique provenant des phases anciennes de ce site a été réalisée dans le cadre du projet collectif sur l'Antiquité tardive dans la région parisienne, qui s'est mis en place depuis un an environ.

A. PRÉSENTATION DU SITE

Les fouilles d'Herblay ont été conduites en 1993 par A. Valais, dans le cadre d'une intervention préventive du Service Régional de l'Archéologie d'Ile-de-France.

Le site se trouve sur la Seine, en aval de Paris. Il occupe le sommet et les versants d'un petit cône de sable colluvionné, accumulé au pied d'une combe s'ouvrant dans la falaise qui forme, à cet endroit, le rebord nord de la vallée. Cet accident topographique présente l'avantage de fournir une étroite plate-forme habitable, à l'abri des inondations, en bordure immédiate du fleuve dont les berges actuelles ne sont distantes que d'une centaine de mètres. Les limites de ce cône ont été localisées à l'est et au sud, où elles coïncident avec l'extension de l'habitat ; vers l'ouest, la situation est plus incertaine.

Ce site a été occupé une première fois à la fin du Premier Age du Fer, puis à nouveau à partir de la fin de l'époque romaine et durant le Haut Moyen Age. Aucune

occupation de haute époque romaine n'a été décelée à cet endroit.

L'habitat qui s'implante à la fin de l'époque romaine se compose de fonds de cabanes disposés sans ordre apparent sur les versants du léger relief et de bâtiments en matériaux périssables sur solin de pierre, concentrés dans la partie haute du terrain (Fig. 1).

Une des caractéristiques les plus remarquables de ce site est la conservation exceptionnelle d'une stratigraphie sur environ 1 m d'épaisseur, renfermant les vestiges bien conservés des différentes phases d'occupation et assurant, de ce fait, de précieux éléments de chronologie relative. Quatre états, comprenant chacun un ou plusieurs bâtiments sur solin de pierre et des fonds de cabanes, ont ainsi pu être mis en évidence.

L'état I comprend deux bâtiments sur solin (n° 1 : 6 m x 3,70 m et n° 2 : 4,50 m x 3,50 m), aux sols en terre battue et pourvus tous deux d'un foyer, installé à même le sol.

L'état II se compose d'un grand bâtiment sur solin de pierre (n° 3 : 6,50 m x 4,20 m), précédé au sud d'une terrasse dans laquelle a été aménagée une rampe d'accès faite de grosses dalles de grès. Ici aussi, un sol en terre battue et deux foyers constituent les seuls aménagements intérieurs. Trois fonds de cabanes (n°s 131, 154 et 156) et peut-être un quatrième (n° 17) accompagnent cette construction.

L'état III comprend également un bâtiment sur solin, avec sol en terre battue et plaque de foyer à même le sol (n° 5 : 4,60 m x 4 m). Une sorte d'abside le ferme à l'est. Au moins un fond de cabane (n° 437), peut-être un second (n° 17), et plusieurs fosses (n°s 132, 138, 369, 521, 16 et 54) appartiennent à cet état. Le matériel datant de cet état comprend surtout des molettes sur céramiques communes mérovingiennes, ainsi que

1 Résidence Palais Royal, 2, square de Valois, 78150 Le Chesnay (Service Archéologique Départemental des Yvelines).

2 9, rue Tour Marion, 53200 Château-Gontier.

3 21, rue Tondu du Metz, 60350 Attichy (Chargé de Recherche au CNRS, U.M.R. 126/3).

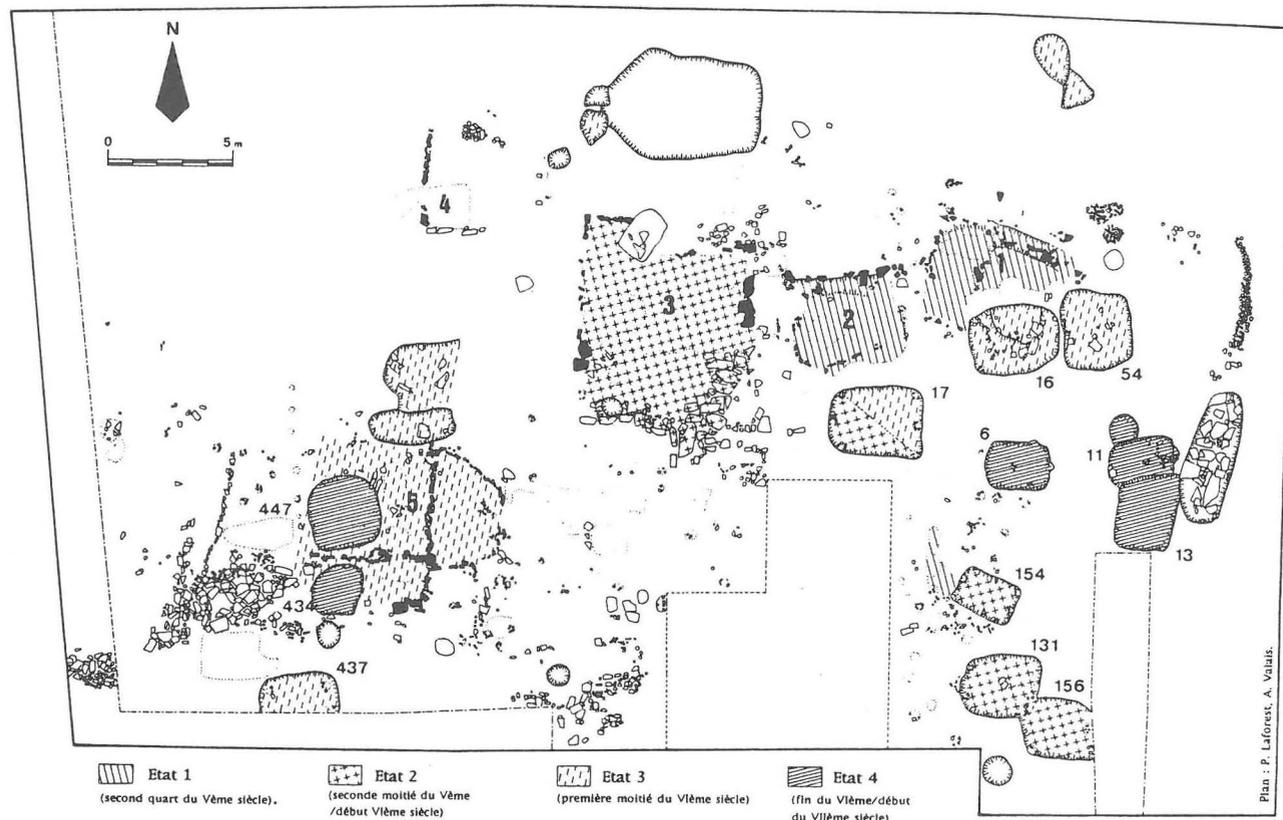


Figure 1 - Herblay, "Gailon-le-Bas". Plan général du site avec phasage.

Plan : P. Laforest, A. Valais.

quelques tessons d'Argonne qu'on peut considérer comme résiduels.

L'état IV comprend un seul fond de cabane assuré (n° 6) et plusieurs structures assimilées (nos 434, 447, 11 et 13). Le matériel de cet état appartient à la seconde moitié du VI^e s. et au VII^e s. Ici aussi, quelques tessons de sigillées d'Argonne peuvent être considérés comme résiduels.

Seuls les deux premiers états sont concernés dans le cadre de cet article. Les ensembles de céramiques présentés proviennent en effet principalement des contextes anciens du site. Les états postérieurs n'en contiennent que de manière résiduelle. Malgré la stratigraphie exceptionnelle, les tessons trouvés hors contexte sont, hélas, assez nombreux.

B. LES ENSEMBLES DE CÉRAMIQUES DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE

1. Les céramiques "sigillées".

Les 146 tessons de céramique "sigillée" découverts à Herblay appartiennent à trois groupes de production. Le mieux représenté est le groupe Argonne (134 tessons, soit 92 % du total). On notera la présence de 5 fragments de Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes grise et orangée (3 %), ainsi que de 5 fragments de céramiques de Jaulges-Villiers-Vineux (3 %). Un seul et unique tesson de sigillée du Haut-Empire a été trouvé dans la couche d'occupation du bâtiment 2 (état I). Il s'agit d'un fragment de Drag. 37 à décor moulé, aux cassures usées.

a. Les Dérivées-des-Sigillées Paléochrétiennes.

Quatre tessons appartiennent sans doute à un même vase de type Rigoir 4, en DS.P. grise (Fig. 2, nos 2 à 4 et Fig. 3). Un cinquième tesson, sans décor, pourrait être une imitation de DS.P. orangée ; sa forme s'apparente à la coupe (ou couvercle) Rigoir 30 (Fig. 6, n° 1).

L'assiette de forme 4 est décorée de guillochis et de motifs estampés divers dans lesquels on reconnaît un médaillon avec cerf, des rouelles et des palmettes. Malgré l'état fragmentaire de l'assiette, on peut restituer une composition assez élaborée comprenant, autour d'un médaillon central (dont le motif n'est pas conservé), une alternance de médaillons avec cerf et de palmettes, le tout ponctué de rouelles, tandis qu'une zone guillochée souligne la base de la paroi interne. Cette assiette appartient au groupe atlantique des DS.P. plutôt qu'au groupe languedocien ou provençal.

b. Les céramiques de Jaulges-Villiers-Vineux.

Les cinq tessons provenant de l'atelier de Jaulges-Villiers-Vineux appartiennent tous à la forme caractéristique Ch. 323 (Fig. 6, nos 15 et 16). Ces exemplaires se caractérisent par leur diamètre relativement petit, ainsi que par un décor au guillochis grossier et peu marqué, ou complètement absent. On notera cependant la présence de deux tessons présentant encore un aspect de surface nettement métallescent.

c. Les céramiques d'Argonne.

La céramique d'Argonne constitue l'écrasante majorité du lot de sigillées du site d'Herblay. Tous les tessons appartiennent aux productions "classiques" de l'Argonne et on notera tout particulièrement l'absence

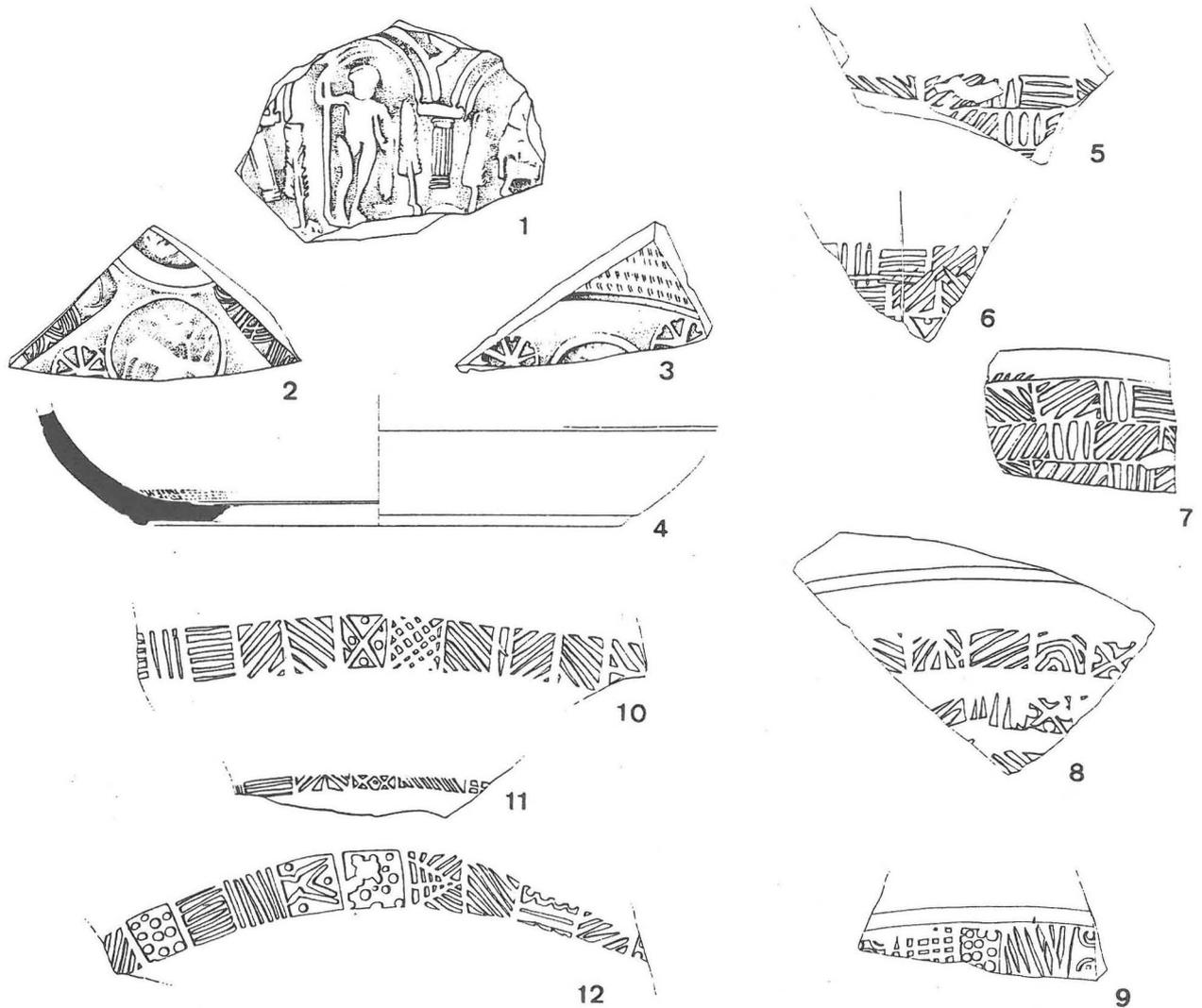


Figure 2 - Céramiques sigillées provenant des structures de l'état I.
 1 : Drag. 37 à décor moulé ; 2-4 : DS.P. ; 5 : UC 36 ; 6 : variante UC 46/48 ;
 7 : UC 36 ; 9 : UC 224 ; 10 : UC 161 ; 8, 11 et 12 : molettes inconnues (éch. 1:1).

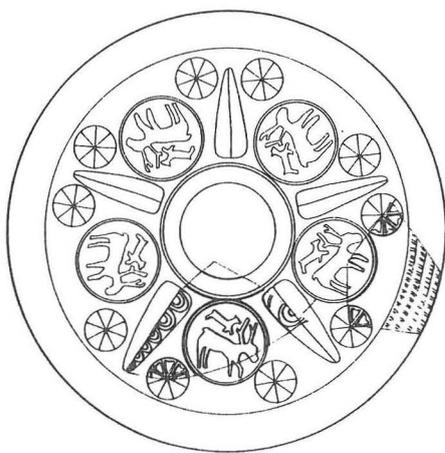


Figure 3 - Schéma de restitution du vase en DS.P. de forme 4 (éch. 1:3).

de pâtes claires et de pâtes blanches, présentes dans d'autres ensembles de la région parisienne.

Environ un quart des tessons révèlent des qualités techniques qui les classent parmi ce qu'on a appelé autrefois la "pseudo-sigillée" (Wautelet 1977), c'est-à-dire les dérivés les plus tardifs de cette production. Ces derniers, caractérisés par une pâte brunâtre et un engobe peu épais ressemblant davantage à un lait brunâtre, comprennent quatre des cinq vases décorés de molettes à motifs chrétiens⁴, mais aussi d'autres, décorés de molettes à casiers verticaux et horizontaux (groupe 4 de Hübener), ainsi que des formes non décorées. Plusieurs de ces tessons possèdent un noyau gris caractéristique, présent aussi sur certains produits de bonne qualité (16 tessons à molette sur 61 et 20 tessons lisses sur 79 = 26 %).

Un autre quart de la céramique (15 tessons sur 61) possède une qualité technique encore très remarqua-

⁴ Trois relèvent sans doute du groupe techno-typologique 2 défini par W. Dijkman pour Maastricht et un seul (176/595 = 176/539) du groupe techno-typologique 3 (Dijkman 1992).

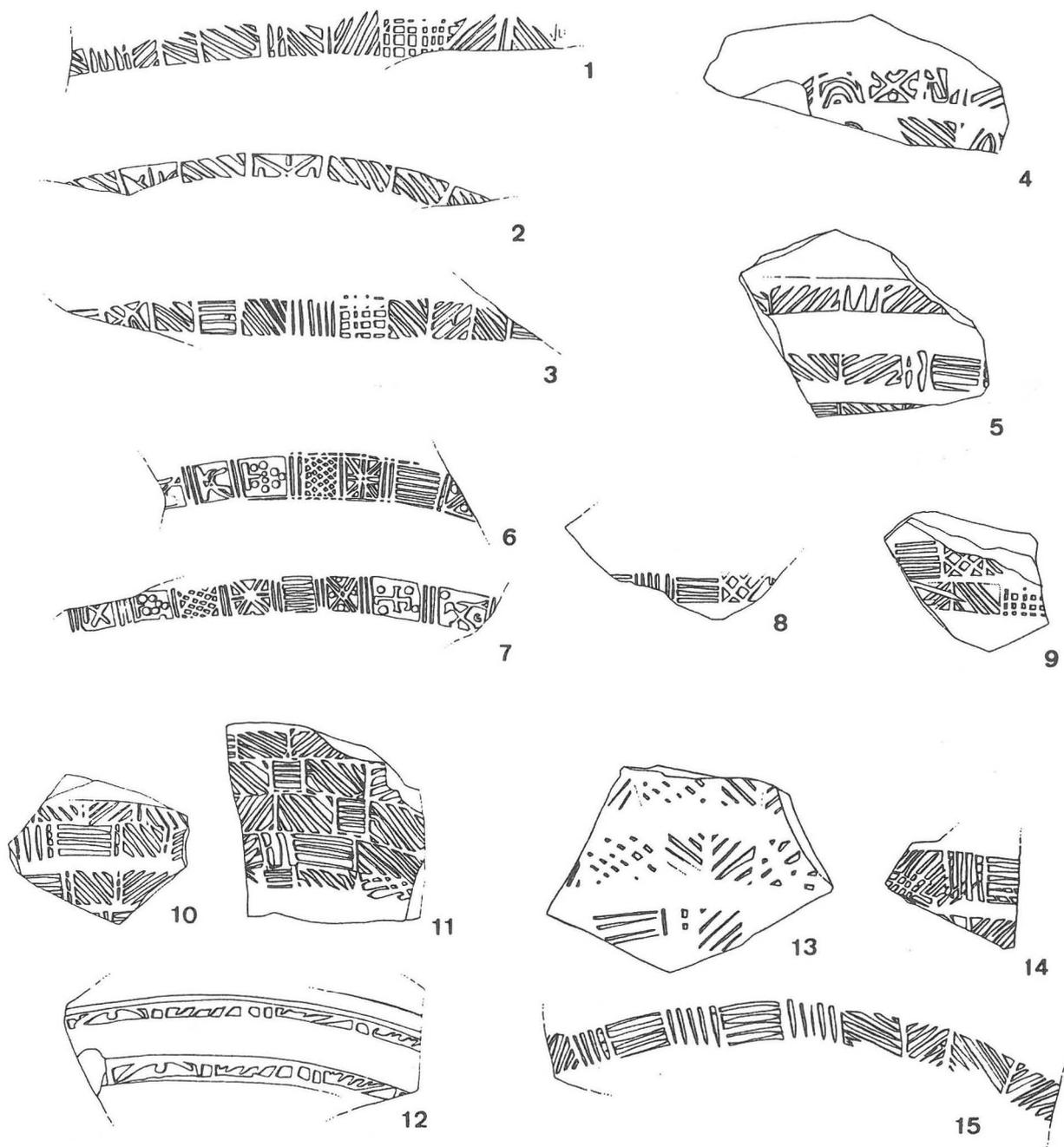


Figure 4 - Céramiques sigillées provenant des structures de l'état II (1 à 7) ou apparentées à l'état II (8 à 15).
 1 : UC 35/75 ; 2 : UC 161 ; 5 : UC 36 ; 6 : variante UC 257 ; 7 : variante UC 182 ; 10 : UC 49 ou PB 107 ;
 11 : UC 36 ; 13 : UC 212 ; 14 : non identifiable ; 15 : UC 23 ; 3, 4, 8, 9 et 12 : molettes inconnues (éch. 1:1).

ble : une pâte brun-rouge, homogène et un engobe de belle qualité, brillant. Un des tessons, décoré avec une molette à motifs chrétiens (Nicolle 8 ; Fig. 5, n° 1), présente cette caractéristique⁵.

Le reste est caractérisé par une qualité de pâte et d'engobe très moyenne. Sur ces produits, la pâte reste rouge orangé mais l'engobe est peu apparent.

Pour autant que la fragmentation des tessons permet une identification des types, la forme Ch. 320 domine

et on peut raisonnablement admettre que tous les tessons décorés à la molette relèvent de cette forme. Quand on peut le préciser, on constate que près de la moitié de ces tessons présentent aussi une inflexion plus ou moins accusée au niveau de la carène (11 cas sur 24). Celle-ci est présente, principalement, sur les productions médiocres, à lait brunâtre, mais aussi sur des productions de qualité moyenne ou de belle qualité.

Parmi les formes lisses, on note la présence des types

5 Il relève du groupe techno-typologique 1 défini par W. Dijkman pour la sigillée à molettes à motifs chrétiens de Maastricht (Dijkman 1992).

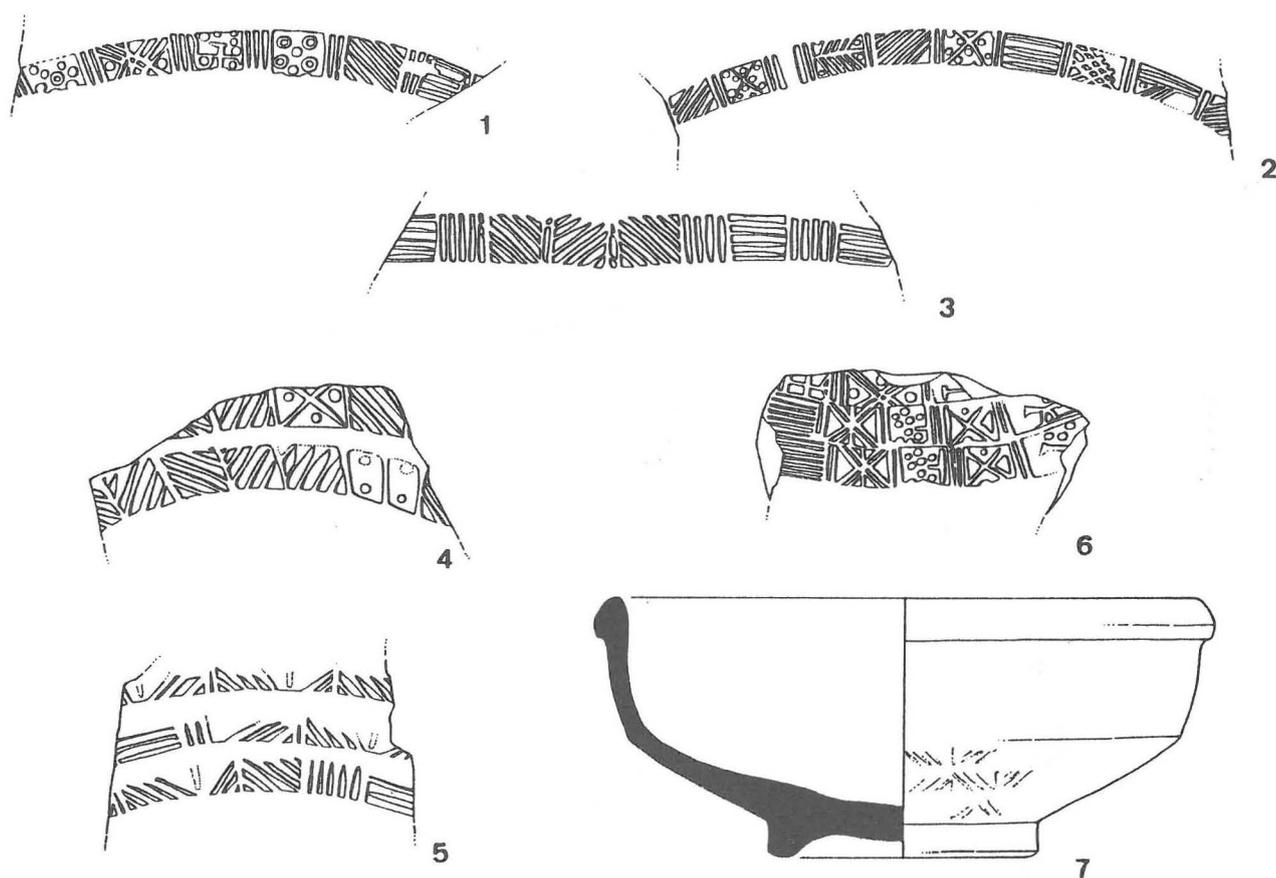


Figure 5 - Céramiques sigillées provenant des structures de l'état III (1), de l'état IV (2 et 3) et hors contexte (4 à 7).
1 : Nicolle 8 ; 2 : UC 174 ; 3 : UC 25 ; 4 : UC 44/70 ; 5 : UC 211 ; 6 : variante UC 184 ; 7 : molette non identifiable (éch. 1:1).

Ch. 304 et Alzei 9/11 (Fig. 6, n^{os} 10 à 12), les plus nombreuses, ainsi que les formes Ch. 324 (Fig. 6, n^o 5) et Ch. 328 (Fig. 6, n^o 13) (dont certains décorés à la peinture blanche). Parmi les formes inconnues du répertoire de Chenet, on note la coupe à marli et collerette (Fig. 6, n^{os} 3 et 4), bien connue dans les ensembles funéraires du Namurois, ainsi qu'une petite coupe (Fig. 6, n^o 2) proche de celle illustrée parmi la céramique d'Argonne de l'amphithéâtre de Metz (Bayard 1990, p. 277, fig. 2, n^o 5). Certains exemplaires de ces formes sont aussi décorés de bandes horizontales de peinture blanche.

Pas moins de 55 tessons sont décorés à la molette. Sur ce nombre, 36 décors différents ont pu être isolés. Leur identification est possible pour la majorité d'entre eux. Seuls six tessons sont trop petits ou trop mal conservés pour que les décors puissent être identifiés. Les molettes reconnues sont UC 23, UC 25, UC 35/75, UC 36 (plus, peut-être, une variante), UC 44/70, UC 46/48, UC 61 (variante ?), UC 161, UC 211 (= Blaszkiewicz 109), UC 212 (= Lisieux 8), UC 224, UC 174, UC 182 (variante), UC 184 (variante), Nicolle 8, UC 257 (variante), auxquelles s'ajoutent une molette UC 49 (ou

Piton/Bayard 119), une molette peut-être UC 195 ou 348, une autre éventuellement UC 343 ou 277. Sept molettes sont manifestement inconnues dans les répertoires publiés.

Près de la moitié des décors différents comprennent des motifs à traits horizontaux et/ou verticaux, que Hübener a classés dans son groupe 4 (15 tessons = 41 %). On notera aussi l'absence totale de molettes des groupes 1, 2 et 3. Ceci est remarquable et éclaire d'un jour particulier la composition de cet ensemble. On notera que certains décors se retrouvent plusieurs fois sur des vases différents⁶ : ainsi les molettes 161 (2 fois) et 36 (4 fois).

2. Les céramiques communes.

Elles sont caractérisées par une représentation massive des pâtes dites granuleuses ou rugueuses. Des productions à pâte sableuse grise, de tradition gallo-romaine, sont aussi présentes, mais dans une moindre proportion (Graphique 1)⁷.

a. Céramiques granuleuses ou rugueuses.

Ces fabrications à gros dégraissant apparent (Fig. 7) ont fait depuis quelques années couler beaucoup

6 L'identification de vases différents décorés avec la même molette est parfois délicate. Quand les caractéristiques techniques et formelles ne l'interdisent pas, j'ai préféré, par prudence, considérer les tessons comme provenant d'un même vase. En conséquence, le nombre de vases différents est certainement minimisé dans les comptages.

7 Ce tableau a été obtenu d'après les comptages réalisés sur les unités stratigraphiques les plus riches en matériel et les plus homogènes du point de vue chronologique.

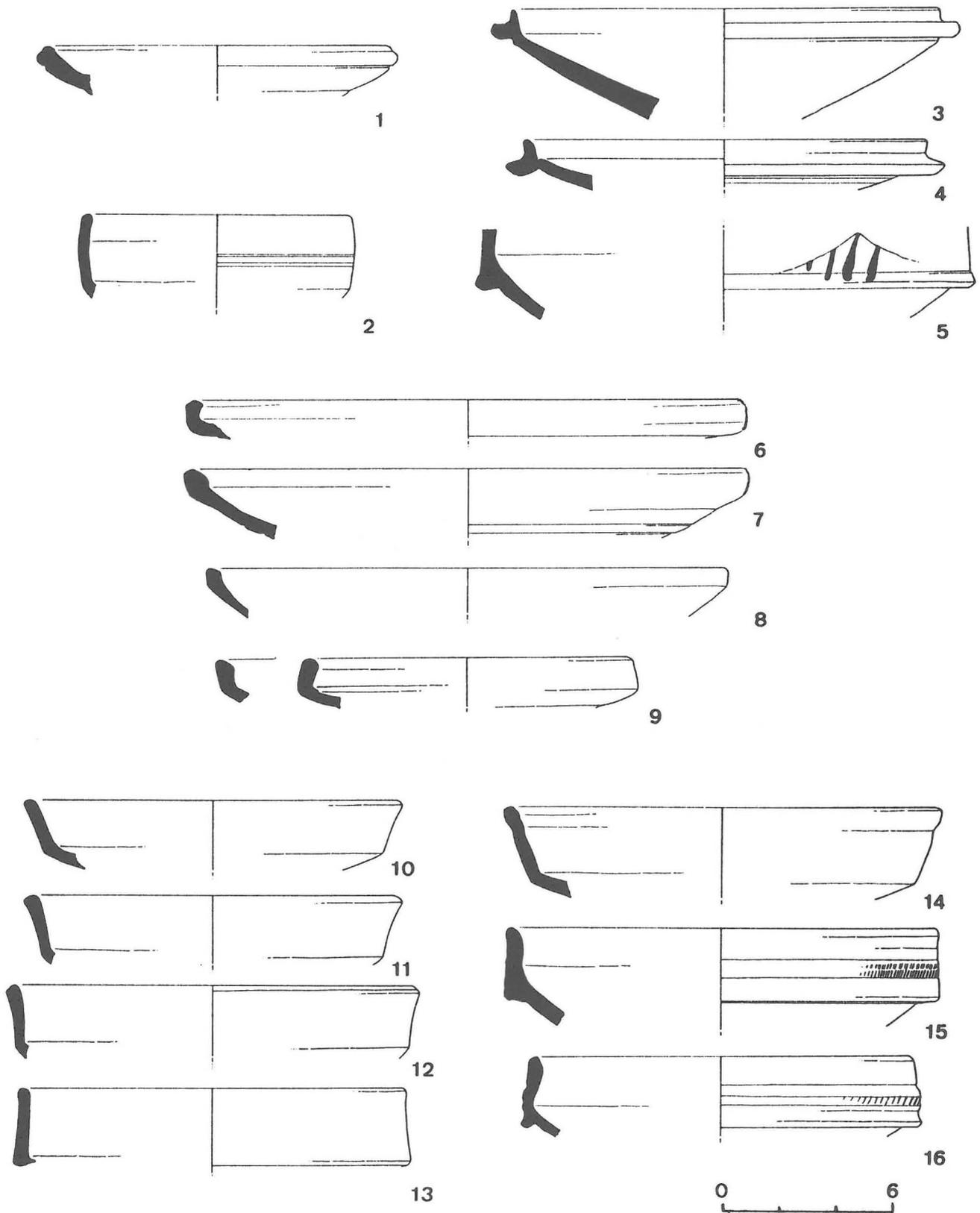


Figure 6 - Céramiques sigillées lisses (états I et II).

UN ENSEMBLE DE CÉRAMIQUE DU Ve S. À HERBLAY

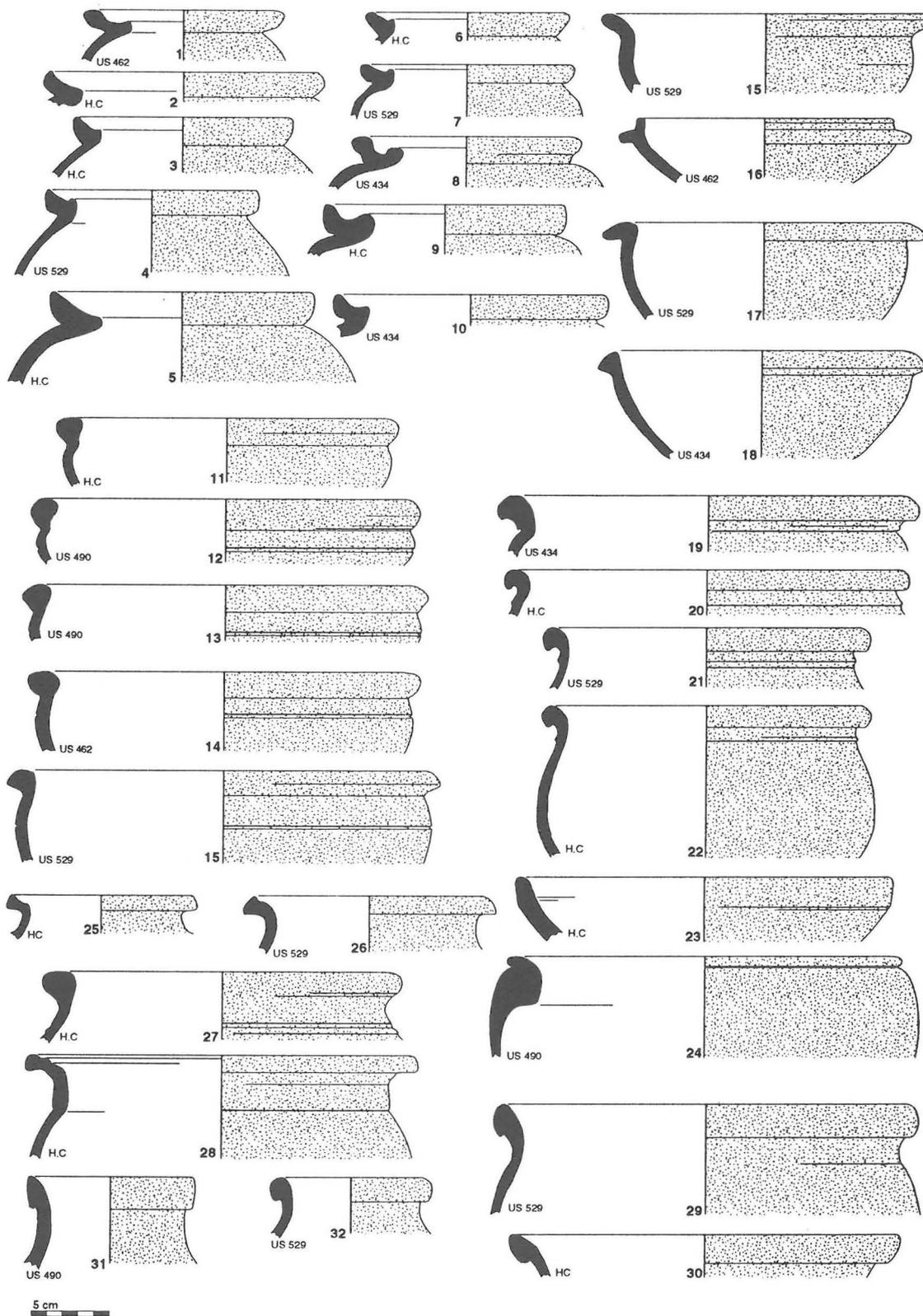
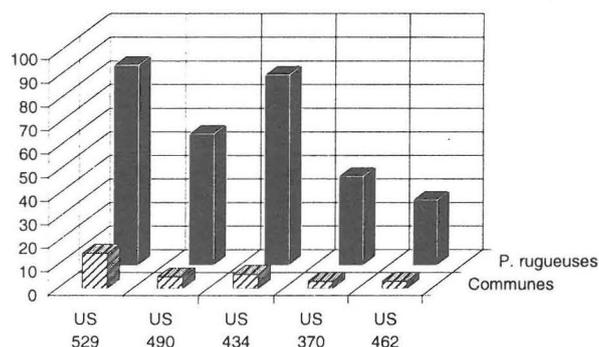


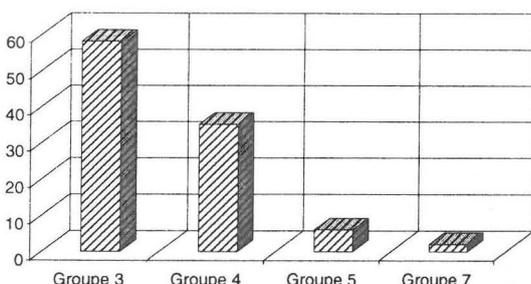
Figure 7 - Céramiques rugueuses.



Graphique 1 - Répartition entre pâtes rugueuses et sableuses.

d'encre⁸. Il s'agit ici de produits régionaux dérivés des céramiques de l'Eifel (Mayen) et abondamment rencontrés dans le bassin parisien durant le Bas-Empire.

Techniquement, il s'agit d'une céramique bien cuite, à dégraissant calibré et affleurant la surface du vase, d'où ces qualificatifs de "rugueuse" ou "granuleuse". La structure interne de la pâte est le plus souvent feuilletée. Les pâtes rencontrées à Herblay appartiennent en grande majorité au groupe de pâte n° 3 récemment défini pour l'Ile-de-France⁹. D'autres groupes, comme les n°s 4 ou 5, sont également présents en plus faible quantité¹⁰ (Graphique 2).



Graphique 2. - Proportions respectives des groupes de pâtes granuleuses (d'après Barat 1993).

Les formes présentes sont classiques pour cette période. On rencontre principalement le pot Alzei 27 (n°s 1 à 10) et des jattes apparentées à Alzei 28 ou Petit IIIb (n°s 11 à 15, 24).

Le pot ovoïde à lèvre en faucille Alzei 27 est la forme la plus couramment rencontrée en Ile-de-France dans ce type de production. Son origine est à chercher dans l'urne du type 89 de Niederbieber, produite dès le II^e s. dans le nord-est de la Gaule. Ces prototypes sont en général de grande taille et leur lèvre montre un profil en

corniche moulurée qui évolue lentement vers une section en "faucille" à gorge plus ou moins profonde. Cette évolution est achevée à la période valentinienne, à laquelle apparaissent les premiers exemplaires en région parisienne ou en Picardie¹¹. Ceux-ci sont souvent de taille moyenne ou petite par rapport aux urnes rhénanes et les lèvres ont des profils plus variés. Les gouttières profondes, courantes en Rhénanie, sont ici plutôt rares et sont remplacées par des pseudo-marlis et des profils trapus.

Les jattes correspondant à la forme Petit IIIb sont tout aussi fréquentes dès la période valentinienne. En revanche, la forme Alzei 28 n'est présente qu'en un seul exemplaire (n° 24). Banale en Rhénanie, en Belgique et dans l'est de la Gaule, cette dernière ne se retrouve pas, pour ainsi dire, dans notre région hormis sur sa frange orientale, comme à Château-Thierry (inédit ; étude en cours par Y. Barat et P. Van Ossel). Récemment, elle a été repérée sur le site de la rue Saint-Martin à Paris, mais de manière isolée. On peut donc légitimement se demander si elle n'est pas remplacée en Ile-de-France par la forme Petit IIIb, où elle est courante, alors qu'elle est moins présente dans les régions orientales, comme en Lorraine.

Curieusement, le pichet globulaire Alzei 30 (= Petit I), si fréquent en contexte funéraire, n'est ici représenté que par deux exemplaires (n°s 31 et 32), auxquels on ajoutera trois anses ainsi que, peut-être, le vase n° 29.

On rencontre, en revanche, de nombreuses formes inédites ou rares comme un bol ou une coupelle (n° 23), probablement une reprise des plats ou assiettes Chenet 304-Alzei 9/11, ou des pots (n°s 27 et 28). Un autre bol (n°s 17 et 18), à lèvre débordante, est connu au début du V^e s. à Limetz-Villez et à Château-Thierry dans une pâte analogue, grisâtre ou rosâtre. La jatte à collerette n° 16 s'apparente à des mortiers qui commencent à se répandre à cette même période (ainsi à Condé-sur-Aisne, cf. Bayard 1993) et qui dureront jusqu'aux VIII^e et IX^e s. dans les mêmes pâtes granuleuses. Ses relations avec le plat argonnais à collerette ou marli sont peu évidentes, compte tenu de l'antériorité nette de la version en céramique granuleuse. La jatte à profil sinueux n° 15 présente, en outre, la particularité d'être modelée. Des tessons de céramique granuleuse modelée dans une pâte analogue¹² ont notamment été souvent rencontrés dans le mobilier de sites de surface aux alentours d'Epône et de Septeuil dans les Yvelines, ainsi qu'autour d'une agglomération récemment localisée à Arnouville-les-Mantes.

Enfin, on constate pour la première fois en Ile-de-France la large représentation des pots Alzei 32/33

8 Depuis l'article préliminaire de M. Petit en 1975 (Petit 1975). Ces formes seront prochainement reclassées à l'intérieur d'un *corpus* typologique de la céramique antique d'Ile-de-France.

9 Barat 1993. Pâtes dures à dégraissant quartzueux calibré millimétrique, à texture interne feuilletée, à l'image des produits de l'Eifel. Les couleurs sont variables, le plus souvent grises, noires ou orangées, beiges, rouges, rosées... La fracture offre parfois des reflets légèrement opalescents.

10 Respectivement : pâte grossière grise à noire, plus ou moins feuilletée, dégraissant quartzueux irrégulier et anguleux ; pâte gris verdâtre à dégraissant calcaire irrégulier. Ce dernier groupe est surtout présent dans des contextes tardifs du V^e s., comme l'habitat mérovingien précoce des Mureaux, datable de la phase ABC des nécropoles mérovingiennes de Picardie, c'est-à-dire dans les dernières années du V^e s.

11 Bayard 1978.

12 Couleur rose à brun-rouge, avec une proportion notable de chamotte (groupe n° 7, Barat 1993).

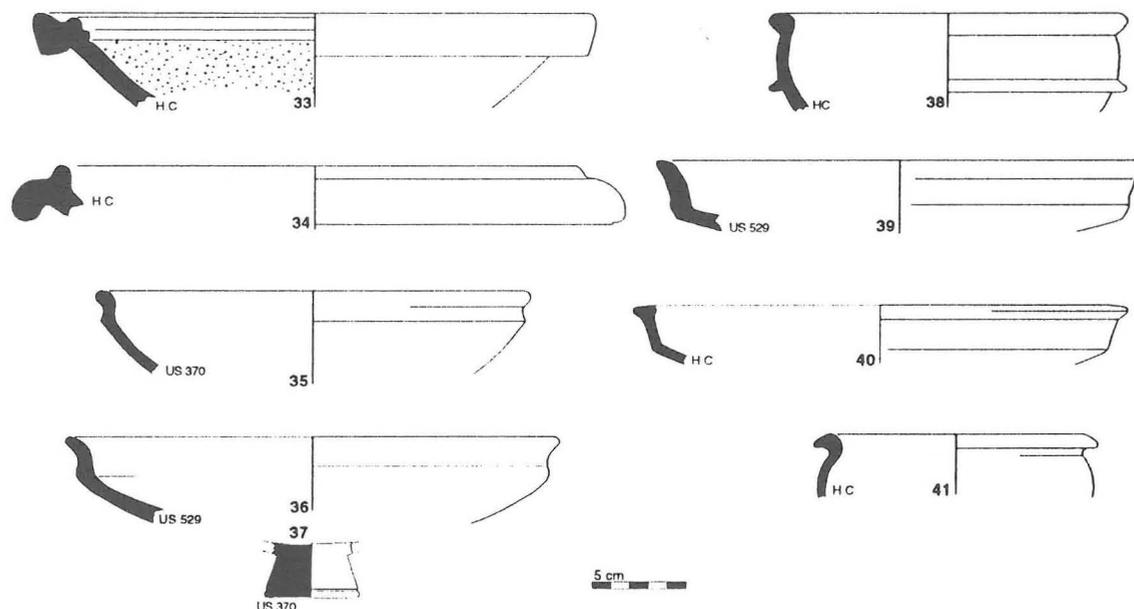


Figure 8 - Céramiques grises à pâte sableuse.

(nos 19 à 22). Ceux-ci apparaissent discriminants pour les phases tardives du Ve s., comme l'ont montré déjà les travaux de H. Bernhard (Bernhard 1981a et b). Autour de Paris, cette forme restait encore quasi inconnue, excepté un exemplaire dépourvu de contexte à Septeuil ou un bord découvert aux Mureaux. Elle est, en revanche, absente de la villa de Limetz-Villez. Plus loin, on la rencontre en Picardie (Condé-sur-Aisne, cf. Bayard 1993) ainsi qu'à Château-Thierry. Elle ne semble pas, en revanche, avoir été rencontrée en Normandie.

b. Céramiques grises à pâte sableuse.

Numériquement plus faibles, les céramiques grises à pâte sableuse (Fig. 8), de tradition gallo-romaine, sont toutefois encore présentes avec une jatte imitant la forme en sigillée Chenet 324 (n° 38) et d'autres encore, inédites. Un petit pied conique creux (n° 37) pourrait appartenir à une coupelle de type Chenet 342. A cette même forme pourraient aussi se rapporter les nos 35 et 36. De grande taille, ils s'apparentent aux exemples étudiés par C. Seillier dans le nord de la France et sont essentiellement attribuables au courant du Ve s.¹³. Une telle datation cadre bien avec le profil tronconique du pied (n° 37).

Le mortier en pâte orangée (n° 34) est aussi un élément caractéristique de la fin du Bas-Empire. Présents à Château-Thierry, de tels vases existent aussi à Trèves¹⁴ ou à Alzei (type 31), où ils sont plutôt fabriqués en pâte granuleuse. Le mortier n° 33 est similaire à ceux découverts à Metz¹⁵.

Les jattes ou écuelles (nos 39 et 40) évoquent, elles aussi, des exemplaires analogues de Condé-sur-

Aisne¹⁶, datés de la deuxième moitié du Ve s. On les retrouve aussi à Château-Thierry, parfois décorées de molettes préfigurant les décors du siècle suivant.

Enfin, la présence d'un unique tesson (non représenté) en céramique "craquelée bleutée" atteste la permanence de ces produits champenois fort avant dans le Ve s., à l'image de Château-Thierry ou de Châlons-sur-Marne (Bayard 1993).

De façon générale, le trait le plus marquant de la céramique commune d'Herblay est la proportion massive des pâtes rugueuses/granuleuses, en même temps que la raréfaction progressive des produits à pâte sableuse. Ce caractère a été récemment remarqué sur d'autres sites de la région parisienne, comme Les Mureaux ou Château-Thierry, sensiblement contemporains d'Herblay. Par ailleurs, si la céramique rugueuse d'Herblay présente un répertoire largement commun avec celui des ateliers rhénans, plusieurs formes originales et inconnues sur le Rhin marquent une évolution particulière des potiers franciliens, indépendante de leurs modèles primitifs. Cette spécificité est illustrée notamment par les jattes Petit IIIb. Elle correspond à la "seconde génération" mise en évidence par D. Bayard en Picardie, où elle semble acquise assez précocement, en tout cas dès la première moitié du Ve s. (Bayard 1993).

C. DISCUSSION ET CHRONOLOGIE

La chronologie de cet ensemble de céramiques peut être déterminée à partir de plusieurs critères : chronologie relative des vestiges et répartition des tessons

13 Seillier 1994.

14 Hussong et Cüppers 1972, planche 17, Umbaukeramik, type 41.

15 Bayard 1993, forme Metz 16.

16 Bayard 1993, fig. 10, nos 8 et 9.

entre les différents états du site ; éléments de chronologie absolue fournis par les monnaies ; données chronologiques fournies par les décors, les formes et les productions associées ; caractéristiques techniques de pâte et d'engobe ; homogénéité de l'ensemble ; comparaisons avec d'autres ensembles, enfin.

Comme déjà indiqué, la majorité des tessons (sigillées et céramiques communes) de l'Antiquité tardive, dont le contexte peut être précisé, provient de structures qui se rattachent aux états I et II. Seuls quelques tessons proviennent de niveaux de l'état III et de l'état IV. Les relations stratigraphiques assurent l'antériorité du bâtiment 2 (état I) par rapport au bâtiment 3 (état II). En revanche, tous deux ont livré des tessons appartenant manifestement à un même vase, décoré d'une molette inconnue, ainsi que des vases différents, mais portant le même décor (molette UC 36). Ces deux états ne sont peut-être pas très éloignés dans le temps.

Le regroupement de la majorité des tessons de sigillées décorée et lisse, mais aussi de la céramique granuleuse, au sein des deux premiers états de l'occupation, plaide d'autre part pour l'homogénéité des ensembles de céramiques. Dans la mesure où aucun site romain ne pré-existe à cet endroit, aucun risque de pollution n'est à craindre et on peut être assuré que la sigillée et la céramique commune découvertes dans l'habitat d'Herblay appartiennent effectivement à son occupation. L'impression d'homogénéité est renforcée par le nombre relativement restreint de décors à la molette différents, malgré la forte fragmentation des tessons. Les 55 tessons décorés ne résultent en effet que de 26 décors différents, ce qui est assez rare dans un site rural. Certaines molettes ont été trouvées plusieurs fois, comme UC 36 sur 6 tessons (= 4 vases différents) ou UC 161 sur 5 tessons (= 2 vases différents). Enfin, l'étagement progressif des types de céramiques, avec apparition et disparition progressive de certaines productions au profit d'autres, va dans le même sens.

Les 7 monnaies romaines trouvées sur le site appartiennent toutes à l'époque théodosienne et ont été frappées entre 388 et 408. Malgré le nombre réduit de monnaies, l'appartenance de la totalité de ces pièces à la même période d'émission monétaire ne peut man-

quer de frapper, alors même que les monnaies de cette époque sont relativement peu nombreuses dans les ensembles de la région parisienne. Au-delà d'un *terminus post quem* (discutable en fonction de la position stratigraphique des pièces), ces pièces fournissent un indice pour une occupation au V^e s. Plusieurs fouilles dans le nord de la Belgique (Neerharen-Rekem¹⁷) et aux Pays-Bas (Gennepe¹⁸), dans des habitats implantés très tardivement, montrent en effet que les monnaies théodosiennes circulent en masse durant le V^e s., alors que les monnaies antérieures sont peu nombreuses.

La présence de DS.P. grise et orangée, de sigillées d'Argonne décorées de motifs chrétiens, d'assiettes de type Alzei 9/11, de coupes à marli et collerette, de formes connues seulement dans d'autres ensembles du V^e s., mais aussi les caractéristiques techniques de nombreux tessons (pâte à noyau gris, engobe brunâtre et mat, profil caréné), ainsi que la présence de la forme Alzei 32/33 en céramique granuleuse sont suffisamment déterminants pour assurer une datation globale de la céramique des deux premiers états d'Herblay au V^e s.

Ces caractéristiques se retrouvent dans d'autres ensembles du V^e s., comme celui de l'amphithéâtre de Metz ou celui de Maastricht. On y trouve les mêmes formes (dont certaines inconnues du répertoire de Chenet), les mêmes formes Ch. 320 abâtardies, la même présence d'assiettes Alzei 9/11, de coupes à collerette, de bols à profil caréné, le même usage de décors de peinture blanche, la même proportion de molettes chrétiennes (environ 15 %), la même domination de molettes à motifs à traits verticaux et horizontaux.

Reste à tenter de dater avec davantage de précision les différentes phases de l'occupation (Fig. 9). Cela est possible principalement avec la céramique sigillée. La céramique commune ne présente, en effet, pas de différences significatives d'un état à l'autre, toutes les formes caractéristiques apparaissant dès l'état I.

1. Etat I (Fig. 2).

Les tessons de l'assiette de forme 4 en DS.P. Atlantique, trouvés dans le solin d'un des bâtiments de l'état I, ne fournissent qu'un élément chronologique assez vague. Leur datation au V^e s. est assurée, mais on ne

	PRODUCTION	TYPE	DÉCOR	QUALITÉ TECHNIQUE
Etat I	DS.P.	forme 4	cerf, palmettes, rouelles	DS.P. grise
	Argonne	Ch. 320	molette chrétienne (?) inconnue	noyau gris engobe brunâtre
	Argonne	Alzei 9/11		moyenne
	Jaulges-Villiers-Vieux	Ch. 323		médiocre
	rugueuse	Alzei 32/33		
	rugueuse	Alzei 27		
Etat II	Argonne	Ch. 320	molette chrétienne var. UC 257	pâte grise, pas d'engobe
	Argonne	Ch. 320	molette chrétienne var. UC 182	pâte grise, engobe brunâtre
	Argonne	Alzei 9/11		noyau gris
	Argonne	coupe à collerette		noyau gris
	commune mérovingienne		molettes Bulles (phase ABC)	

Figure 9 - Tableau des éléments datants, par état.

17 Sur 451 frappes officielles, 82 % appartiennent à la période d'émission 388-402 (8) (De Boe 1986 ; pour les monnaies, cf. Van Ossel 1992, p. 299-300).

18 Sur 353 monnaies, environ 70 % ont été frappées entre 388 et 402 (Heidinga et Offenbergh 1992, p. 119).

peut préciser davantage. La présence de cette céramique dans la région parisienne est, d'autre part, encore trop mal connue pour pouvoir apprécier sa période de diffusion locale.

En ce qui concerne l'Argonne, les contextes de l'état I contiennent de nombreux tessons de sigillée de bonne qualité, bien cuits, sans noyau gris, présentant un engobe rouge orangé, souvent encore brillant. Il est vrai que d'autres tessons sont de qualité plus médiocre et qu'un fragment, sans doute un Ch. 304, présente un noyau gris caractéristique. Les tessons de bonne qualité ne se distinguent pas des produits plus anciens du IV^e s. On sait toutefois que ces caractéristiques techniques sont encore celles de la sigillée produite dans les premières décennies du V^e s. (groupe typo-chronologique 1 de W. Dijkman, entre 400 et 430/440 environ ; phase 1 et transition phase 1/2 de Bayard).

Plus déterminant est sans doute la présence d'une molette (Fig. 2, n° 12), peut-être chrétienne — car comprenant un motif en forme de calice —, mais inconnue jusqu'à ce jour, dans le sol en terre battue d'un des bâtiments de l'état I. Sa pâte à noyau gris, la mauvaise qualité de l'engobe, sorte de lait brunâtre, ainsi que la légère carène du profil, cadre bien avec l'importante évolution technique qui se place dans le courant de la première moitié du V^e s. Cette évolution est située vers 430 environ à Maastricht (groupe typo-chronologique 2 ; Dijkman 1992, p. 151 et suiv.), un peu plus tôt par D. Bayard (dans le courant de la phase 2 ; Bayard 1990, p. 287). Les autres molettes trouvées dans les niveaux de l'état I sont inconnues ou ne sont pas datées avec précision, sauf une (UC 46 ou 48), déjà présente dans des contextes de la fin du IV^e et du début V^e s.

La présence de l'assiette Alzei 9/11 fournit un autre élément chronologique, fort discuté ces dernières années (voir, entre autres, Bernhard 1981b, p. 53-55 ; Bayard 1990, p. 276, 293, 298 ; Oldenstein 1993, p. 126). Le critère de datation le mieux fixé provient des fouilles récentes du *castellum* d'Alzei, où cette forme nouvelle apparaît seulement dans les niveaux de la troisième phase, dont l'occupation débute en 425 au plus tôt¹⁹. Elle est par ailleurs connue parmi le mobilier de tombes datées traditionnellement du début du V^e s. (à Spontin, tombe G)²⁰ ou du deuxième quart du V^e s. (à Haillot). Les exemplaires les plus anciens présentent toutefois un bord à profil arrondi ou droit, tandis que sur les exemplaires plus tardifs le profil du bord devient nettement concave. Les fragments d'Herblay appartiennent à cette dernière variante. Une apparition de cette forme dans le second quart du V^e s. paraît assez vraisemblable et généralement acceptée²¹.

Tous ces éléments incitent à dater l'état I d'Herblay à partir du deuxième quart du V^e s. La durée de l'occupation est délicate à préciser, en l'absence de couches de destruction, tellement appréciées quant il s'agit de mener un raisonnement chronologique.

2. Etat II (Fig. 4).

L'état II est stratigraphiquement postérieur à l'état I, mais sans doute de peu de temps, en raison des relations avec les tessons des niveaux antérieurs. La présence, dans le niveau d'occupation du bâtiment 3, d'une variante de la molette à motifs chrétiens UC 257, de la coupe à marli et collerette, bien connue dans les ensembles funéraires du Namurois à partir du milieu du V^e s., de tessons de qualité technique médiocre plus nombreux à côté de quelques tessons de bonne qualité et la présence aussi de plusieurs tessons à noyau gris et de profils carénés plus nombreux, cadrent parfaitement avec les données stratigraphiques. Une datation à partir du milieu du V^e s. peut être avancée. Ici encore, il faut noter que les autres molettes ne permettent guère de précisions chronologiques, faute de contextes de découvertes suffisamment précis. En revanche, les tessons trouvés dans le fond de cabane 156 (entre autres un fragment orné d'une variante de la molette à motifs chrétiens UC 182), ainsi que dans d'autres contextes rattachables à l'état II, confortent cette datation.

Déterminant aussi pour la chronologie de cet état est l'apparition de molettes sur céramique commune mérovingienne, trouvées en association avec la sigillée d'Argonne. Certaines de ces molettes trouvent des parallèles identiques dans le cimetière mérovingien de Bulles, où elles ont été datées initialement de la fin du V^e s. et du début du VI^e s. (phase A/B/C, entre 480-525 environ). Toutefois, pour des raisons touchant à la chronologie des mobiliers mérovingiens, R. Legoux a tendance à remonter désormais la datation de la phase A/B/C et donc de ces molettes (Legoux 1993).

Ceci confirme la datation avancée pour l'état II, qu'on peut situer globalement dans la seconde moitié du V^e s. Une fois encore la durée de l'occupation est difficile à préciser. On notera l'absence totale des molettes sur Argonne les plus tardives, de la fin du V^e s. et du premier quart du VI^e s. Cette absence n'est toutefois pas un argument déterminant, car ces dernières productions argonnaises sont en réalité peu nombreuses, même si elles sont attestées ailleurs dans la région parisienne. Seule l'installation des bâtiments de l'état III marque le terme chronologique de l'état antérieur. L'état III est daté de la première moitié du VI^e s., d'après les nombreuses molettes sur céramique commune mérovingienne que contiennent les niveaux de cette époque. L'étude plus poussée du mobilier mérovingien d'Herblay devrait permettre de préciser ce point.

En ce qui concerne la céramique commune, le panel des formes rencontrées s'inscrit tout à fait dans le cadre chronologique fourni par les productions sigillées (Argonne ou DS.P.), soit une première occupation (état I) dans le deuxième quart du V^e s., se poursuivant dans la seconde moitié du siècle (état II). Les formes Alzei 27 et Petit IIIb, les plus fréquentes dans notre région, sont

19 Une demi-silique de Valentinien III (425-455), trouvée dans la couche de destruction des constructions de la phase 2 livre un *terminus post quem* de 425 (Oldenstein 1993, p. 126).

20 Les tombes de Spontin sont datées globalement par A. Dasnoy entre 380 et 420 (Dasnoy 1966 ; Cat. Childéric-Clovis, p. 59).

21 Bayard 1990, p. 298, qui situe l'apparition de la forme Alzei 9/11 avant la fin de sa phase 2, soit avant 440 environ.

parmi les plus précoces, tandis que les pots Alzei 32/33 sont plus récents.

En conclusion, le site d'Herblay a livré une série de jalons chronologiques fiables et intéressants pour la céramique du V^e s., fondés avant tout sur des données stratigraphiques qui, trop souvent, font défaut pour cette période. A ce titre, il trouve sa place parmi les sites

de référence pour cette période. Ceci dit, loin de nous l'intention d'exagérer outre mesure son intérêt. Le nombre de tessons reste malgré tout assez réduit et seule l'accumulation d'autres ensembles analogues permettra de progresser de manière significative dans la connaissance de la céramique de la fin de l'Antiquité et du début du Haut Moyen Age.



BIBLIOGRAPHIE

- Barat 1994** : Y. BARAT, La céramique du Bas-Empire à l'ouest de l'Ile-de-France, présentation de quelques ensembles, dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (dir.), *La céramique du Bas-Empire en Gaule du Nord et dans les provinces voisines (Actes de la table ronde d'Arras, 8-10 octobre 1991)*, Revue du Nord, Hors Série Archéologie 4, 1994, p. 167-181.
- Barat 1993** : Y. BARAT, La céramique rugueuse ou granuleuse du Bas-Empire en Ile-de-France, dans B. DUFAYÏ (dir.), *Trésors de Terre. Céramiques et potiers dans l'Ile-de-France gallo-romaine*, catalogue d'exposition, Versailles, 1993.
- Bayard et Fournier 1978** : D. BAYARD et J. FOURNIER, Un dépotoir du IV^e s. rue Blaise Pascal à Amiens, dans *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 5, 1978, p. 191-198.
- Bayard 1986** : D. BAYARD, La céramique, dans *La Picardie, berceau de la France*, catalogue de l'exposition, Soissons, 1986, p. 223.
- Bayard 1990** : D. BAYARD, L'ensemble du grand amphithéâtre de Metz et la sigillée d'Argonne au V^e siècle, dans *Gallia*, 47, 1990, p. 271-319.
- Bayard 1993** : D. BAYARD, La céramique dans le nord de la Gaule à la fin de l'antiquité (de la fin du IV^e au V^e siècle), présentation générale, dans *La céramique du V^e au X^e siècle dans l'Europe du Nord-Ouest (Actes du colloque d'Outreau)*, Nord-Ouest Archéologie, Hors Série, 1993.
- Bernhard 1981a** : H. BERNHARD, Zur spätantiken Besiedlung im Alzeier Raum, dans *Alzeier Geschichtsblätter*, 16, 1981, p. 123-143.
- Bernhard 1981b** : H. BERNHARD, Die spätromischen Burgi von Bad Dürkheim-Ungstein und Eisenberg, dans *Saalburg Jahrbuch*, XXXVI, 1981, p. 53-85.
- Cat. Childéric - Clovis 1982** = *Childéric - Clovis, 1500^e anniversaire. 482 - 1982*, Catalogue de l'exposition, Tournai, 1982.
- Dasnoy 1966** : A. DASNOY, Quelques ensembles archéologiques du Bas-Empire provenant de la région namuroise (Spontin, Flavion, Tongrinne, Jamiolle, Jambes, Treigne), dans *Ann. Soc. Arch. de Namur*, 53, 1966, p. 169 et suiv.
- De Boe 1986** : G. DE BOE, Un village germanique de la seconde moitié du IV^e siècle et du début du V^e siècle à Neerharen-Rekem (Limbourg), dans M. OTTE et J. WILLEMS, *La civilisation mérovingienne dans le bassin mosan (Actes du Colloque d'Amay-Liège, 1985)*, E.R.A.U.L. 22, Liège, 1986, p. 101-110.
- Dijkman 1992** : W. DIJKMAN, La terre sigillée décorée à la molette à motifs chrétiens dans la stratigraphie maastrichtoise (Pays-Bas) et dans le nord-ouest de l'Europe, dans *Gallia*, 49, 1992, p. 129-172.
- Heidinga et Offenberg 1992** : H. A. HEIDINGA et G. A. M. OFFENBERG, *Op zoek naar de vijfde eeuw. De Franken tussen Rijn en Maas*, Amsterdam 1992.
- Hussong et Cüppers 1972** : L. HUSSONG et H. CÜPPERS, *Die Trierer Kaizerthermen : die spätromischen und frühmittelalterliche Keramik*, Trierer Grabungen und Forschungen, vol. 1-2, Mainz, 1972.
- Legoux 1993** : R. LEGOUX, Le cadre chronologique de Picardie : son application aux autres régions en vue d'une chronologie unifiée et son extension vers le romain tardif, dans *Bulletin de liaison de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne*, 17, 1993, p. 44-45.
- Lensen et Van Ossel 1984** : J.-P. LENSEN et P. VAN OSSEL, *Le Pré Wigy à Herstal*, E.R.A.U.L. 20, Liège, 1984.
- Oldenstein 1993** : J. OLDENSTEIN, La fortification d'Alzey et la défense de la frontière romaine au IV^e et au V^e siècles, dans F. VALLET et M. KASANSKI (éd.), *L'armée romaine et les barbares du III^e au VII^e siècle*, Mémoires de l'A.F.A.M., V, 1993, p. 125-134.
- Petit 1975** : M. PETIT, La céramique de type "Mayen" en région parisienne, dans *Bulletin du Groupement Archéologique de Seine-et-Marne*, 16, 1975, p. 99-110.
- Seillier 1978** : C. SEILLIER, La céramique mérovingienne dans le nord de la France, dans *De Merovingische beschaving in de Scheldevallei (Actes du colloque de Courtrai)*, Courtrai, 1981, p. 153-164.
- Seillier 1994** : C. SEILLIER, La céramique romaine tardive de Gaule septentrionale en milieu funéraire daté (fin IV^e-V^e siècle), dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (dir.), *La céramique du Bas-Empire en Gaule du Nord et dans les provinces voisines (Actes de la table ronde d'Arras, 8-10 octobre 1991)*, Revue du Nord, Hors Série Archéologie 4, 1994, p. 63-64.
- Unverzagt 1916** = W. UNVERZAGT, *Die Keramik des Kastells Alzei*, Frankfurt-am-Main, 1916.
- Van Ossel 1985** : P. VAN OSSEL, Céramiques de la fin du IV^e siècle et du V^e siècle en Gaule Belgique, dans *S.F.E.C.A.G., Actes du congrès de Reims*, 1985, p. 63-69.
- Van Ossel 1992** : P. VAN OSSEL, *Etablissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule*, 51^e Suppl. à *Gallia*, Paris, 1992.
- Wautelet 1977** : Y. WAUTELET, L'important problème de la "pseudo-sigillée" dans la province de Namur, dans *Pro Antiqua*, 7, 1977, p. 1-64.